

BULLETIN D'INFORMATION

Des informations nous sont parvenues de Tunis:

ON nous apprend le nom de l'élève qui a été assassiné par balle au Kef au cours de la deuxième semaine de février: il s'appelle Laïd Rezgui. Le brigadier qui l'a tué est un certain Tebessi.

- Une personne venue de Tunis il y a dix jours affirme avoir vu des détenus relâchés récemment portant des traces de coups - 4 arrêtés seraient morts sous la torture.
- On apprend par ailleurs que l'interrogatoire d'Ahmed Ben Othman a repris.
- Les arrestations continuent à se faire par centaines; parmi les arrêtés beaucoup de Mestiristes.
- Lors de l'interpellation des camarades étudiants à la maison de Tunisie, le gouvernement Tunisien a demandé leur rapatriement; en apprenant cela par différentes sources les étudiants et les parents se sont dirigés vers le port de Tunis pour les attendre et les accueillir. Les autorités ont alors envoyé des camions de BOP pour encercler le port.
- Le pouvoir, et à sa tête M'Zali, veut remplacer l'université par des instituts réservés à une minorité d'étudiants. Ainsi il apparaît que son but est de former un nombre limité de cadres selon les postes disponibles.
- Les profs des facultés se mobilisent pour déjouer cette manœuvre de M'Zali; ils se rassemblent en AG indépendamment du SNE SUP le mardi 8/3/72 (unanimité à part 5 professeurs); ils votent une motion dénonçant la fermeture des facultés et demandant la création d'une commission tripartite (étudiants, professeurs, administration) qui étudierait les problèmes de l'université. Ils ont élu une délégation pour aller voir le ministre de l'Education Nationale. En tant que professeur connu pour son antisémitisme et son larbinisme a été dénoncé pour son entêtement à vouloir appliquer le projet de M'Zali. Lors de cette AG on a vu certains destouriens apporter leur soutien à la motion. Les coopérants français au cours d'une réunion ont refusé de donner des cours dans des instituts, s'appuyant sur des considérations juridiques (ils sont nommés professeurs d'université et non d'instituts) et ils ont adressé une motion au ministère (FEN, APEET).
- M'Zali a demandé aux professeurs de la faculté de continuer à donner des cours aux normaliens. Les professeurs ont accepté, mais les étudiants ont refusé (à l'exception d'une trentaine)

GROUPE D'INFORMATION SUR LES LUTTES EN TUNISIE

Paris le 14/3/72